

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1746>

« La France est démunie sur le secret des affaires »

- Intelligence économique -



Date de mise en ligne : mercredi 29 mars 2006

Spyworld Actu

Alain Juillet, haut responsable à l'intelligence économique, estime que le développement de cet « espionnage » industriel légal permettrait d'anticiper les OPA contre les entreprises françaises.

Création d'une Fédération des professionnels de l'intelligence économique (FéPIE), en décembre, tendance à la concentration dans le secteur privé (lire encadré), accès de « patriotisme économique » généralisé, avec promulgation d'un décret définissant les dix secteurs sensibles où l'Etat peut intervenir en cas d'OPA... Ancien numéro trois de la DGSE, ex-président, entre autres, de Marks & Spencer, Alain Juillet, nommé fin 2003 haut responsable à l'intelligence économique auprès du Premier ministre, revient sur la naissance et la montée en puissance de ce concept.

Quelle différence entre intelligence économique et espionnage industriel ?

L'intelligence économique, c'est légal. Il s'agit d'acquérir des informations « blanches », ouvertes et accessibles à tous, ou « grises », toutes aussi légales, même si on peut considérer comme « limite » la façon de les acquérir. Par exemple, contacter des cabinets de chasseurs de têtes pour interroger les gens qui candidatent chez les concurrents. L'information « noire », en revanche, c'est illégal : faire écouter des salariés ou des responsables, voler des documents, commettre des effractions... L'Etat a toujours dit que ceux qui se livreront à ces pratiques et se feront prendre le paieraient très cher. L'espionnage industriel, il y en aura toujours. Même s'il est probablement moins pratiqué à notre époque, dans la mesure où beaucoup d'informations sont aujourd'hui accessibles par des moyens légaux. Et surtout, où l'image de l'entreprise prend un sacré coup dans le cas où elle se fait prendre. Pour prendre un tel risque, il faut être inconscient. Ou alors, que l'enjeu soit vraiment vital.

Pourquoi une politique publique en matière d'intelligence économique ?

D'abord parce que nous sommes dans un marché mondial, où celui qui dispose de l'information a un avantage sur son adversaire. C'est une caractéristique du XXI^e siècle : le monde est un marché, avec une multitude d'opportunités et de menaces. Il y a donc une prime à celui qui est le mieux informé. On s'est aperçu qu'il n'y avait aucune politique, qu'elle soit d'Etat ou des entreprises, en la matière. A la suite d'un certain nombre d'affaires dans lesquelles l'Etat a été surpris, on s'est rendu compte que des entreprises étrangères pouvaient, de manière hostile et sans contrôle, s'emparer d'entreprises françaises. De même, si les lois françaises sont très claires en matière d'espionnage, et les services - comme la DST -, très efficaces, nous sommes en revanche très démunis sur le secret des affaires. Bruxelles réfléchit d'ailleurs actuellement à la notion de secret industriel.

A quelles affaires faites-vous référence ?

Certaines affaires ont surpris tout le monde, comme Gemplus et Pechiney. Côté français, nous étions surpris. Mais de l'autre côté, il y avait eu une préparation de longue haleine. On n'avait pas détecté les signaux annonciateurs de ces opérations. D'où la nécessité d'apprendre à identifier ces signaux, afin d'imaginer des parades. Ainsi, dans l'affaire Mittal-Arcelor, il y avait indiscutablement eu, avant l'attaque, des signaux. Mais cette démarche comprend aussi une partie offensive. Quand on veut vendre des produits à l'étranger, des Rafale à Singapour ou le sous-marin Scorpène à l'Inde, c'est important que les négociateurs comprennent le contexte local. Aujourd'hui, il y a un marché concurrentiel mondial, où chaque pays est en droit d'ambitionner de mieux vendre ses produits que les autres. Et donc d'essayer de pousser les choses à son avantage.

Dans l'affaire Suez-Enel, y a-t-il eu des signaux ?

Rien de précis, juste des bruits. Cependant, Suez, depuis deux ans, est périodiquement l'objet de rumeurs d'attaque. Or Suez est une société qui s'est améliorée et va très bien en ce moment. C'est donc une proie tentante. Toute entreprise qui va bien sans être trop valorisée peut être attaquée.

Au-delà de l'information, l'intelligence économique permet également de se prémunir contre la criminalité financière...

Partout, aux Etats-Unis, au Japon, en Europe, notamment en Angleterre, on assiste à l'entrée dans le monde des affaires d'organisations mafieuses. Ces organisations criminelles ont un problème majeur : celui du recyclage de l'argent sale. Et elles ont recours à quantité de méthodes et de systèmes pour blanchir cet argent. Seul l'Etat peut indiquer à une entreprise, via ses services et notamment la DST, qu'elle se trouve face à une opération de déstabilisation de type mafieux, ou bien que la société avec qui elle est en train de traiter utilise l'argent de mafieux albanais ou du cartel colombien de Cali. Après, c'est à l'entreprise de jouer. Ce qui veut dire que si elle est prévenue, elle peut aussi avoir des comptes à rendre...

La France compte aujourd'hui 2,3 millions de PME. Comment les surveiller ?

Comme on ne peut pas s'intéresser à toutes, il faut identifier les entreprises stratégiques, avec l'aide des services de l'Etat : les services du ministère de l'Industrie, de l'Economie et des Finances, les services du ministère de l'Intérieur, les préfets... Nous ne sommes plus dans le monde de l'offre et de la demande, mais dans celui de la connaissance. Toutes les semaines, des PME ont des problèmes et reçoivent des propositions d'alliance ou de rachat par d'autres opérateurs. Notre problème est de stabiliser nos entreprises performantes en arrivant à leur démontrer que l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs.

Post-scriptum :

<http://www.liberation.fr/page.php?A...>